Profil de la baignade du Pont du Rozier – Commune de Mostuéjouls

Mai 2013

Caractéristique de la zone de baignade

Nom de la baignade : Le Pont du Rozier

Commune : Mostuéjouls

Département : Aveyron

Personne responsable de l'eau de baignade : le Maire de la

commune

Période d'ouverture : du 1^{er} juillet au 31 août – la baignade n'est pas

surveillée

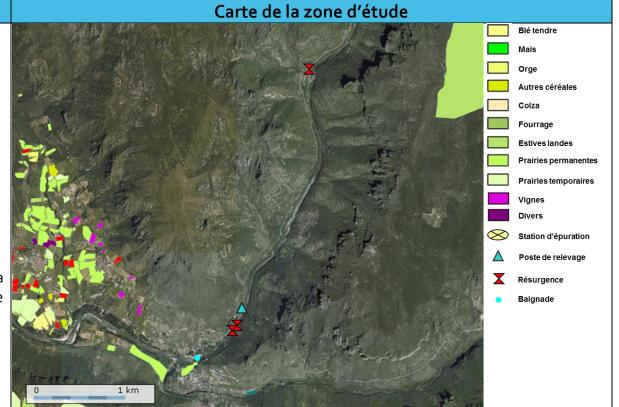
Fréquentation moyenne journalière : 10 à 50 personnes



Historique de la qualité de l'eau

Année	2009	2010	2011	2012			
Classement ARS	А	Α	В	Α			
Α	Eau de bonne qualité						
В	Eau de qualité moyenne						
С	Eau pouvant être momentanément polluée						
D	Eau de mauvaise qualité						
			•				

Sur les 4 dernières années, aucune pollution n'a été constatée. La commune n'a jamais pris d'arrêté d'interdiction temporaire de baignade.



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'action
Principales sources de pollution	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive	Recommandations
Résurgence de la Muse (apport pollution Causse de Sauveterre)	Par temps de pluie	200 M	amont du site de baignade -couleur de l'eau - transparence (< 1	Dans le cas où les seuils d'alerte sont dépassés, le référent baignade de la commune devra en informer le Syndicat mixte « Grand Site » afin qu'il puisse prévenir les communes situées en aval	Si risque de dégradation de la qualité de l'eau : - prise d'un arrêté d'interdiction temporaire de baignade par le maire de la commune et en informer l'Agence régionale de santé - Affichage de l'arrêté d'interdiction et d'un panneau « aujourd'hui baignade interdite » sur le site de baignade	Diminuer les risques de pollutions physico-chimiques et bactériologiques en adaptant les capacités de stockage et en systématisant le traitement des effluents peu chargés des exploitations agricoles
Résurgence de l'hôtel de la Muse (apport pollution Causse de Sauveterre)	Par temps de pluie	300 m				
Poste de relevage	Par temps de pluie	500 m				Équiper les ouvrages d'assainissement de systèmes d'alarme
Résurgence du Mas de Lafont (apport pollution Causse de Sauveterre)	Par temps de pluie	3200 m				Diminuer les risques de pollutions physico-chimiques et bactériologiques en adaptant les capacités de stockage et en systématisant le traitement des effluents peu chargés des exploitations agricoles
Résurgence du Rouveyrol (apport pollution Causse de Sauveterre)	Par temps de pluie	9800 m				

Concernant le risque lié à la prolifération des cyanobactéries, la présence de flocs à la surface de l'eau sera l'indicateur de suivis. Dans ce cas la commune devra en informer l'Agence régionale de santé pour discuter d'une éventuelle fermeture préventive du site de baignade et mettre en place les mesures de gestion associées.



